



LA CHECKLIST DU TRI

1. METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF DE TRI SUR VOTRE ÉVÉNEMENT

Quand organiser le tri des déchets sur mon événement ?

La mise en place du tri sur un événement s'anticipe. Le délai nécessaire pour que le SMIDOM puisse vous faire une offre est d'environ 1 mois.

La gestion des déchets et l'organisation du tri doivent faire partie des premières questions à aborder lors de la préparation de votre événement.

Puis-je mettre moi-même en place le tri ?

Plusieurs actions sont nécessaires pour assurer un tri efficace :

- **L'avant-collecte (ou pré-collecte)** consiste à mettre à disposition des visiteurs les contenants nécessaires au geste de tri : bacs, porte-sacs, poubelles, sacs...

Matériels proposés par le SMIDOM :

- Bacs ordures ménagères 360 L
- Bacs emballages 360 L
- Colonnes de tri 1 m³ (emballages, verre, ordures ménagères)
- Bio-seaux 30 L
- **Les outils de communication et de sensibilisation** peuvent être réalisés par vos soins ou fournis par le SMIDOM. (Les bacs prêtés sont identifiés selon leur usage avec les consignes de tri correspondantes.)
- **L'action sur le terrain** : il est conseillé de constituer une équipe dédiée à la sensibilisation du public et au regroupement des déchets. Ces équipes sont souvent appelées **brigades de collecte**.
- **Le regroupement** consiste à rassembler les déchets triés dans des zones de stockage (bacs de regroupement, conteneurs, bennes...) en attendant leur collecte par le prestataire ou leur dépôt en déchèterie/colonnes de tri. Cette tâche peut être assurée par la brigade de collecte.

- **La collecte, le transport et le traitement des ordures ménagères** doivent obligatoirement être réalisés par un prestataire déclaré en préfecture (SMIDOM).
- **Le regroupement et le transport en déchèterie des emballages collectés en bac** sont à votre charge.

Quelles sont les spécificités à prendre en compte pour un tri efficace ?

Le type d'événement

Chaque événement nécessite un dispositif adapté :

- **Course ou événement sportif** : placer des bacs quelques mètres (ou centaines de mètres) après les ravitaillements. Les grands bacs ouverts avec cibles fonctionnent très bien pour les bouteilles.
- **Brocante** : installer les bacs près des buvettes et points de restauration.
- **Concert ou festival** : prévoir des points de regroupement et placer les poubelles de tri le long des axes de circulation.
- **Salon** : positionner les poubelles de tri aux grandes intersections de passage.

Le type d'environnement

- **En intérieur** : pas de contrainte météo, mais la logistique d'évacuation et de stockage doit être anticipée.
- **En extérieur** : attention aux intempéries, à la stabilité des bacs et à l'accessibilité pour les camions de collecte.

La superficie

La surface impacte la logistique et le nombre de bacs :

- **Grand événement** : prévoir des parcours de collecte optimisés pour limiter les trajets et couvrir toutes les zones.
- **Petit événement** : un seul point de tri peut suffire, idéalement près d'un lieu de consommation.

👉 **1 point tri pour 400 m²** est une couverture efficace : le tri reste visible et accessible.

La fréquentation

La fréquentation influence directement la quantité de déchets :

- Le dispositif doit être dimensionné en conséquence (nombre de bacs, points de regroupement).
- Exemple : un événement de **10 000 personnes** avec restauration génère environ **100 kg d'emballages par jour**, soit **1 bouteille ou canette pour 2 participants**.

2. SENSIBILISER VOTRE PUBLIC

Comment afficher une consigne de tri claire ?

Les trieurs doivent pouvoir faire le bon geste **sans hésiter** : des consignes **visibles, simples et compréhensibles en un coup d'œil** sont indispensables.

Comment former mes équipes au tri ?

Pour que le tri fonctionne, toute l'équipe d'organisation doit être sensibilisée et formée :

- Les équipes en contact avec le public doivent pouvoir répondre aux questions.
- Une équipe formée et responsabilisée contribue à la réussite de l'événement.

Messages clés à transmettre :

- Le dispositif mis en place et son fonctionnement jusqu'au recyclage
- Les consignes de tri à respecter

Comment communiquer auprès de mes visiteurs ?

Un public sensibilisé trie mieux. Faites savoir que le tri est en place :

- Utilisez vos réseaux sociaux et votre site web **avant, pendant et après** l'événement.
- Mettez en avant votre engagement et les résultats obtenus.
- Utilisez tous les supports disponibles pour impliquer votre public.
- Votre **brigade de collecte** est un excellent relais pour communiquer sur le terrain.

Combien de bacs faut-il mettre en place ?

Les indispensables :

- Un bac pour les **déchets à jeter**
- Un bac pour les **emballages à trier**

Si nécessaire :

- Un contenant pour le **verre**, si votre événement en génère
- Un bac pour les **biodéchets**, si leur tri est possible

Si votre événement génère des biodéchets (restes alimentaires, épluchures, déchets verts, contenants compostables...), **triez-les : ils peuvent être compostés.**